



# F-5 Tiger



Avec le retrait du Venom et l'engagement accru du Hunter dans le combat au sol, des lacunes sont apparues en matière de protection aérienne à la fin des années septante. Le Northrop F-5E/F Tiger II devait combler ces lacunes. Après des essais approfondis, le Conseil fédéral a demandé le 27 août 1975 au Parlement de se pencher sur l'acquisition de 72 avions de chasse Tiger dont 66 de type F-5E (monoplace) et 6 de type F-5F (biplace), demandant à cet égard un crédit de 1170 millions de francs. Le Parlement décida l'achat en 1976. Les pièces détachées et les groupes d'assemblage ont été produits aux USA et le montage final des appareils a été effectué à la Fabrique fédérale d'avions à Emmen (F+W). L'introduction de ces nouveaux appareils s'est ensuite déroulée sans problème, tant sur le plan spatial que sur le plan technique.

Le Tiger ayant fait ses preuves, en particulier sur le plan de la compatibilité avec la milice, une acquisition supplémentaire fut décidée. Le 4 juin 1981, le Parlement autorisa d'augmenter la flotte de 38 appareils (dont 6 biplaces de type F-5F) pour la somme de 770 millions de francs. Le montage final fut à nouveau réalisé en Suisse. L'acquisition prit fin en 1984. Les biplaces étaient en premier lieu utilisés pour la reconversion et les vols de contrôle tandis que les monoplaces F-5E étaient engagés pour des missions de combat aérien. Leur armement est ainsi resté limité à des canons et des missiles infrarouge. Bien que les possibilités d'engagement peuvent être difficilement comparés à celles de chasseurs modernes, les Tiger demeurent un précieux complément à la flotte des F/A-18.

Les avions Tiger conçus au début des années 70, dans leur configuration helvétique, atteindront dans quelques années la fin de leur cycle de vie technique. Il ne répondent en outre plus aux exigences de la conduite de combat aérien moderne. Ils ne suffisent plus non plus à répondre aux conditions technologiques minimales du service de la police aérienne (SPA), car ils ne peuvent être engagés par tous les types de temps ni même de nuit. Par conséquent, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), envisage de remplacer le Tiger par un plus petit nombre d'avions de combat modernes. Le projet porte le nom de «remplacement partiel des Tiger» (TTE).

## Caractéristiques Techniques

Vitesse maxi:	1700 km/h, Mach 1,64
Vitesse ascensionnelle:	174 m/s
Plafond pratique:	16 000 m/M
Autonomie de vol max.:	2 heures
Rayon d'action:	1056 km
Structure:	avion à voilure en trapèze basse cantilever, construction métallique
Longueur:	14,68 m
Hauteur:	4,06 m
Envergure:	8,13 m
Tare:	4760 kg
Charge utile:	2500 kg bzw. 3510 kg
Masse maxi:	11 900 kg
Moteur:	Modèle J85-GE-21A (deux par avion)
Constructeur:	General Electric, USA
Type:	turboréacteur à compresseur axial
Régime ralenti au banc:	8300 t/min
Régime pleins gaz:	16 600 t/min
Poussée maximum sans Postcombustion:	1557 daN chacun
Poussée maximum avec Postcombustion:	2224 daN chacun
Armement:	Canons, missiles
Développé et construit par:	Northrop Corporation, Hawthorne, California, USA
Montage final:	Fabrique fédérale d'avions, Emmen
Affectation:	Couverture aérienne
En service depuis:	1978
Nombre d'avions (2011):	54